



Comité de pilotage du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2014

Version/statut du document	CR définitif - Version V3 du 05 juin 2015
Rédacteur	Y. Lebeau DGALN/DEB/PEM4

Introduction par Laurent ROY – Directeur de l'eau et de la biodiversité

L'année 2013 a été une étape importante pour le SINP avec la publication d'un nouveau protocole d'adhésion le 15 mai.

Ce protocole est le résultat de nombreuses analyses juridiques, de nombreuses consultations tant au plan national qu'en régions pendant presque 2 ans.

Ce protocole est un compromis entre la nécessité d'ouvrir les données dans une approche OPEN DATA et la préservation des intérêts des producteurs de données privées qui représentent près la moitié des adhérents en nombre.

Plusieurs garanties ont été apportées :

- la garantie d'un standard d'échange minimal pour des usages nationaux ou internationaux,
- la possibilité de flouter géographiquement à la commune et à la maille 10*10 km les données d'origine privée,
- la possibilité de ne pas fournir toutes les données, de les fournir de façon différée. Cela permet aux producteurs de les valoriser pour la publication de travaux de recherche, pour la production d'atlas, pour répondre à une commande publique, etc.),
- la possibilité de ne pas communiquer certaines données au grand public pour des considérations de protection de l'environnement,
- l'interdiction de revente des données en l'état.

Le temps des discussions juridiques est révolu, nous disposons à présent d'un cadre juridique clair basé sur l'OPEN DATA. Ce cadre est conforme aux principes des conventions d'Aarhus, d'Inspire et aux principes d'Etalab qui s'imposent à l'Etat et aussi à de nombreux partenaires du SINP comme les conseils régionaux, les établissements publics et certains organismes chargés de mission de service public comme les CBN ou les CEN.

A partir de ce cadre général, l'année 2013 a été essentiellement consacrée à préciser les règles de mise en œuvre du protocole, en conservant l'esprit du SINP, c'est-à-dire en construisant de façon collaborative dans des groupes de travail et en donnant la priorité à l'échelon régional. En ayant aussi à l'esprit, la création d'ici 1 ou 2 ans de l'agence française de la biodiversité qui aura dans ses attributions le développement, la valorisation et la diffusion de la connaissance sur la biodiversité.

Ainsi les groupes de travail, « standard de données d'observation d'occurrence de taxons » et « données sensibles » ont travaillé durant toute l'année 2013, ont produit des livrables, ont posé des questions à la coordination scientifique et technique (CST). Ce travail fructueux a permis de faire des propositions qui vous seront présentées aujourd'hui.

De même, l'architecture du SINP a fait l'objet de publication de livrables, de présentation en coordination scientifique et technique et de discussion avec les partenaires sur la notion de plate-formes thématiques et sur le contenu des plate-formes régionales. Cela vous sera présenté aujourd'hui également pour validation.

A présent, le projet SINP va entrer dans une phase de réalisation d'outils informatiques pour être opérationnel en 2015.

Le présent comité de pilotage est important pour pouvoir valider des règles de fonctionnement précises du SINP :

- pour la mise au point des outils informatiques qui sont très attendus notamment en régions,
- pour engager des financements importants ;
- et surtout parce que cela conditionne l'adhésion d'un certain nombre de contributeurs au nouveau dispositif de mise en partage de données de biodiversité.

Approbation du compte-rendu du COPIL du 20 décembre 2012

Le compte-rendu du précédent comité de pilotage SINP (20 décembre 2012) a été adressé aux membres du comité de pilotage et est en ligne à titre provisoire sur le site www.naturefrance.fr. Considérant, l'absence de remarques sur ce compte-rendu, il est considéré comme définitivement validé.

Avancement du SINP

L'avancement du SINP depuis le dernier comité de pilotage est présenté par Y. Lebeau. Le

diaporama est joint en annexe. Cette présentation n'appelle pas de remarques particulières.

Architecture du SINP

Antoine Huguet (IFREMER), pilote du groupe de travail de définition de l'architecture présente les travaux et les livrables de ce groupe qui s'est réuni de juin 2011 à mars 2013.

Les grands principes de l'architecture du SINP sont de mettre en place un système ouvert, non intrusif (pas d'obligation d'utiliser les outils du SINP mais de respecter les normes d'échange de données), évolutif (intégration de standards supplémentaires), fondé sur 3 niveaux (le niveau « producteur », le niveau régional ou thématique, et le niveau national.

JP Sibley (MNHN) présente ensuite l'avis de la coordination scientifique et technique qui s'est prononcée sur une saisine définitive. La coordination scientifique et technique valide les principes généraux de l'architecture du SINP, recommande principalement de mieux préciser la notion de plate-formes thématiques et de faire œuvre de pédagogie dans la mesure où le sujet est très technique et que les livrables sont en partie rédigés dans un langage spécifiquement informatique (méthode TOGAFF et langage BPMN).

Y. Lebeau (DGALN) précise que des documents de communication sur l'architecture du SINP sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, il présente en séance la définition retenue pour les plate-formes thématiques : une thématique SINP est un domaine de connaissance du SINP, autant que possible en rapport avec une thématique INSPIRE, et faisant l'objet d'un format standard de données élémentaires d'échange (DEE). A l'instar des plate-formes régionales, une plate-forme thématique SINP est un outil et une équipe d'animation visant à regrouper les données de producteurs nationaux sur une thématique donnée. Après diverses discussions conduites de mars 2013 (fin des travaux du GT architecture) au présent comité de pilotage, il est proposé de constituer une seule plate-forme informatique à destination des producteurs nationaux du SINP par thématique SINP. Ainsi la thématique « observation d'occurrence de taxons » fera l'objet d'une seule plate-forme thématique.

P.E. Guillain (DGALN) fait état en séance de la position de la fédération des conservatoires botaniques (FCBN) qui n'a pu être représentée au comité de pilotage SINP. La FCBN, considérant qu'elle valide les données « Flore » au niveau national, souhaite la mise en place d'une plate-forme thématique « Flore ». Après discussion, la thématique « Flore » n'existant ni au titre d'INSPIRE, ni dans le SINP, le principe d'une seule plate-forme thématique « observation d'espèces » est retenu par le comité de pilotage SINP. Dès lors, plusieurs acteurs interviendront en fonction de leur compétence pour valider les données pour une même plate-forme. La question des données « végétations » est renvoyée au GT « standard de données » pour expertise approfondie. Le représentant de l'agence des aires marines protégées (AAMP) souligne aussi la nécessité de prendre en compte les peuplements et d'élargir la réflexion ouverte sur les végétations à ce sujet.

Suite à une question de Réerves Naturelles de France (RNF), le schéma à terme est qu'un maximum de données transitent par les plate-formes régionales mais le MNHN pourra, dans l'attente des plate-formes régionales, continuer à échanger les données directement avec les acteurs locaux/régionaux afin de les prendre en compte dans l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et ainsi ne pas bloquer les travaux relations et la dynamique enclenchée par le SINP.

Laurent Poncet (MNHN) présente ensuite les principes de la plate-forme nationale du SINP. Celle-ci comportera une partie « backoffice » correspondant au travail de regroupement des métadonnées et DEE venant des plate-formes régionales ou thématiques et au travail de qualification nationale de ces données et une partie « front-office » visible du grand public correspondant à un site de diffusion de données sur la base du site actuel INPN.

A terme (programmation à définir), la partie « backoffice » sera ouverte aux différents réseaux d'expertise existants (réseau MER, FCBN, herpétologie, mycologie, etc..) pour une qualification nationale en commun entre le MNHN et les acteurs du SINP. L'outil sera construit par le MNHN en lien avec les utilisateurs de cette partie « backoffice ».

Le standard de données élémentaires d'échange

Le standard est présenté dans ses grandes lignes par Julie Chataigner (MNHN). L'identifiant unique est en cours de mise au point avec le GBIF (Global Biodiversity Information Facilities). Des essais ont lieu avec l'IGN sur la production du format GML (geodata markup langage) d'échange de données entre plate-forme régionales et nationale. JP Siblet (MNHN) fait part des remarques de la coordination scientifique et technique à partir de l'avis intermédiaire présenté en réunion du 29 octobre 2013.

La première version (V1) du standard est en ligne sur le site Naturefrance. Une version 2 sera publiée fin 2014 début 2015 pour prendre en compte les travaux des groupes « Qualification des données » et « outil naturaliste » et les premiers retours d'expériences sur le standard.

Ces présentations appellent les remarques suivantes :

- Le standard est sous une forme de dictionnaire de données. Il permet d'être lisible par les humains et explicite les concepts sémantiques échangés. Il nécessite une implémentation dans un format utilisable par les outils informatiques en schéma GML (travaux en cours – livraison prévue pour avril 2014).
- le standard des données « végétation » doit être étudié précisément dans l'année 2014 et il conviendra ensuite de décider si ce standard est autonome ou bien est une extension du standard « occurrence de taxons ».
- il conviendra de vérifier la compatibilité de ce standard avec les spécifications techniques INSPIRE (des réunions sont prévues dans ce sens en 2014). Un travail est en cours entre le MNHN et l'ATEN sur ce sujet.

Certaines informations sont obligatoires dans le standard de données national du SINP. Or ces informations ne sont potentiellement pas renseignées dans les données historiques des producteurs ou des plates-formes régionales. Afin de ne pas empêcher l'échange de ces observations à cause d'information non connues, il est possible de renseigner ces attributs par des valeurs « Inconnue » ou « NSP » (Ne Sait Pas).

La liste des thématiques SINP qui impliquent donc un format d'échange à définir devra faire l'objet d'une présentation au prochain COPIL.

Les données sensibles

J. Touroult (MNHN), pilote du GT « méthodologie d'élaboration des données sensibles » expose le résultat de ce groupe de travail qui a conduit une enquête auprès des services régionaux et interlocuteurs nationaux du SINP sur les pratiques et souhaits en matière de confidentialité dans la diffusion des données (essentiellement des données d'observations et des données de géologie) et a produit un guide permettant aux animations régionales du SINP de construire le référentiel des données à ne pas communiquer telles quelles au grand public.

Ce sont les régions (et pas les producteurs) qui fixent les règles de sensibilité des données et donc

la création d'un référentiel de données sensibles (taxon, lieu, période, ancienneté de la donnée, etc..).

Les listes régionales devront remonter au niveau national, d'une part pour alimenter la plate-forme thématique dont le référentiel sera la réunion des différents référentiels régionaux, d'autre part pour optimiser l'articulation entre les listes régionales et nationale et harmoniser les listes régionales entre elles.

Lors de la mise au point finale du livrable, deux propositions nouvelles ont été introduites :

- la possibilité de dégrader l'information géographique portée par les DEE par différents niveaux de floutage (aucun floutage, floutage par commune, par département, par maille 10*10 km, aucune diffusion),
- à titre transitoire, le format standard DEE ne véhiculera pas les coordonnées précises X,Y des données sensibles, y compris pour les données d'origine publique.

Une harmonisation des pratiques régionales sera recherchée et le dispositif sera évalué d'ici 2 à 3 ans pour mettre en place le dispositif-cible de traitement et de diffusion des données sensibles sur la plate-forme nationale du SINP. Comme le montre les quelques échanges qui ont eu lieu en comité de pilotage SINP, les perceptions de la sensibilité des espèces sont souvent diverses (exemple de la tortue terrestres d'Hermann).

Il conviendra en outre d'organiser la gouvernance de l'INPN, la plate-forme nationale du SINP pour traiter les demandes d'autorités publiques d'accéder aux coordonnées X,Y des données sensibles (ces coordonnées ne seront jamais visibles du grand public).

Les dispositions évoquées ci-dessus reçoivent un avis favorable de la part du comité de pilotage en particulier des représentants régionaux qui pensent que le dispositif transitoire est de nature à rassurer les producteurs (publics ou privés) de données du SINP sur l'utilisation de leurs données au niveau national.

Le GBIF signale que le guide international qui a servi au MNHN pour élaborer sa proposition est disponible et traduit en français.

Par ailleurs, dans le cadre de la directive cadre sur la stratégie des milieux marins (DCSMM), il conviendra d'étudier la déclinaison du référentiel des données sensibles par sous-régions marines plutôt que par façades maritimes.

Les participants au COPIL soulignent l'importance d'un travail étroit avec les comités scientifiques régionaux du patrimoine naturel (CSRPN) et d'une assistance du niveau national dans le travail à engager en région.

L'outil de saisie des données naturalistes

Considérant les difficultés administratives soulevées par la formule d'un groupement de commande, et sur la base des résultats du groupe de travail « Architecture du SINP » qui préconisait d'intégrer les fonctions d'outil de saisie de données naturalistes dans la plate-forme régionale, le ministère de l'Écologie a souhaité relancer le projet d'outil naturaliste sous une autre forme, en constituant un partenariat MEDDE/IGN/MNHN pour développer un seul outil (outil de saisie et plate-forme régionale ou thématique) et pour proposer un service complet d'hébergement, de maintenance et d'assistance aux utilisateurs.

Dans un souci de maintenir les principes collaboratifs du SINP, le projet prévoit la reprise du cahier des charges du groupement de commande, la création d'un comité des utilisateurs associant les

anciens partenaires, des représentants de régions-pilote et s'appuyant sur l'ATEN dans l'accompagnement des futurs utilisateurs.

L'outil sera un outil OPEN SOURCE sous licence européenne (EUPL).

Les régions auront la possibilité d'installer l'outil sur un serveur autonome en région dans le respect d'une architecture SINP ouverte.

La convention est prévue sur 3 ans avec une co-maîtrise d'ouvrage et un co-financement IGN, MNHN et MEDDE. La méthode de développement sera basée sur AGILE (cycles courts, forte association du comité des utilisateurs à la définition des fonctions).

Par ailleurs, le développement d'un annuaire des acteurs du SINP, d'une interface entre la plate-forme régionale ou thématique et la plate-forme nationale feront partie du projet.

La solution technique repose sur le logiciel OGAM de l'IGN qui comprend un composant WEB et un composant nomade sur PC pour des saisies sur le terrain.

Jean-Luc Cousin (IGN) présente l'outil OGAM et les perspectives d'utilisation et d'évolution pour le SINP.

Les principales fonctions assurées par OGAM seront :

- la saisie de données-source, leur validation, leur gestion, recherche, présentation cartographique, import-export,
- la saisie et la gestion des métadonnées associées aux données-source,
- la construction, identification, sensibilisation, qualification des DEE, l'export au format GML, les échanges avec la plate-forme nationale,
- des dispositifs de notification entre plate-formes pour un retour d'information.

Les principales étapes du projet sont à partir d'une signature de la convention en mai 2014 :

- recrutements en juin-/septembre et mise en place des comités,
- initialisation du logiciel OGAM d'ici sept 2014,
- site de test en septembre avec les 10 régions candidates,
- développement à partir de sept 2014,
- test des plate-formes régionales à partir d'octobre,
- généralisation des plate-formes régionales en mars 2015.

B. Carpy (ATEN) présente le plan d'accompagnement de l'ATEN dans le déploiement de l'outil OGAM. Celui-ci portera sur :

- la communication : flyers, réunions d'informations, actualités sur le site

Nature France,

- la formation : des formateurs, de certains utilisateurs,
- la documentation : guide formateur, guide utilisateur,
- la diffusion : stratégie de déploiement, sites pilotes,
- l'assistance : organisation du support utilisateurs

L'ensemble de ce plan est globalement approuvé par le comité de pilotage SINP.

Présentation de l'expérience PACA

Dorothee MEYER de la DREAL PACA présente l'exemple d'une plate-forme SINP en région basée sur l'outil SILENE :

- Près de 5 millions de données, environ 40 000 requêtes/mois sur la base SILENE,
- Deux modules Faune et Flore et un module Habitats en cours de développement,
- 40 structures conventionnées autour d'une charte régionale,
- Des données localisées à la maille ou à la commune en accès libre, des données détaillées en accès contrôlé (adhérents et demandes ponctuelles)
- Des test prévus avec l'INPN. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre d'échange entre une plate-forme régionale et la plate-forme nationale du SINP,
- 2,5 ETP (répartis sur 4 personnes) et un budget de fonctionnement d'environ 200 000 €/an.

Elle met en avant l'aspect partenarial du dispositif, la gouvernance partagée, , une démarche pragmatique conduite pas à pas en respectant les différents intérêts de chacun. Travailler en confiance prend du temps, il faut savoir rassurer.

Planning de travail 2014

Y. Lebeau (MEDDE) présente les grands chantiers du SINP en 2014:

- Développer l'outil de saisie des données naturalistes et le mettre à disposition des utilisateurs au moins sur quelques sites-test (automne 2014). Un appel à candidature sera lancé le moment venu. Un plan d'accompagnement devra être bâti (documentation, assistance, formations de formateurs). La question de son adaptation aux données marines sera étudiée ultérieurement mais pas dans la phase de développement du noyau (nota : l'outil est entièrement configurable pour s'adapter à divers protocoles d'inventaire),
- Mettre en œuvre le plan de formation aux divers aspects du SINP tout au long de l'année,: outils, aspects juridiques, métadonnées, standard de données, etc..
- Lancer le groupe de travail sur la qualification des données – juin 2014 – juin 2015,
- Effectuer un travail de vérification du standard DEE par rapport aux spécifications INSPIRE et présenter le tout aux acteurs du SINP.

Diffusion

Les participants + sous directions EN, LM, AT

Les différentes présentations sont accessibles sur le site Naturefrance dans un fichier ZIP (rubrique ACTION/instance/COFIL SINP).

Participants

NOM	PRENOM	STRUCTURE	PRÉSENT/EXCUSÉ
ARCHAMBEAU	ANNE-SOPHIE	GBIF	présente
ARIBERT	DOMINIQUE	LPO	présente
CALLOU	CÉCILE	BBEES (CNRS//MNHN)	présente
CARPY	BEATRICE	ATEN	présente
CAVALLIN	PASCAL	CLREL	présent
CHATAIGNER	JULIE	MNHN/SPN	présente
CHRETIEN	TIMOTHÉE	DEB/LM1	présent
COUSIN	JEAN LUC	IGN	présent
DELAUUD	AURELIE	FRB	présente
GILG	OLIVIER	RNF	présent
GRAFFIN	VINCENT	MNHN	présent
GRYSAN	MOANA	FNC	présente
GUILLAIN	PIERRE-EDOUARD	MEDDE/DGALN/DEB/PEM4	présent
GUILLOUET	JÉRÔME	FEDERATION PECHE	présent
HOAUD	XAVIER	OPIE	présent
HOSY	CHRISTIAN	FNE	présent
HUGUET	ANTOINE	IFREMER	présent
KAYADJANIAN	MAXIME	NATUREPARIF	présent
KIRCHNER	FLORIAN	UICN	présent
LANDRIEU	GILLES	PNF	présent
LANDRY	PHILIPPE	ONCFS	présent
LE COZ	CHRISTIAN	MEDDE/DGALN/DEB/PEM	présent
LEBEAU	YANNICK	MEDDE/DGALN/DEB/PEM4	présent

NOM	PRENOM	STRUCTURE	
LESCURE	JEAN	SHF/MNHN	présent
MEYER	DOROTHEE	DREAL PACA	présente
PAILLET	JÉRÔME	AAMP	présent
PONCET	LAURENT	MNHN/SPN	présent
ROY	LAURENT	MEDDE/DGALN/DEB	présent
SALTRE	ARNAUD	CONSEIL RÉGIONAL HN	présent
SIBLET	JEAN-PHILIPPE	MNHN/SPN	présent
TILLIER	SIMON	MESR	présent
TOUROULT	JULIEN	MNHN/SPN	présent
TOUZE	ALEXANDRE	RNF	présent
SALGE	FRANÇOIS	DGALN	excusé
DUTREVE	BRUNO	FCBN	excusé
MILLET	JÉRÔME	FCBN	excusé
DELAY	BERNARD	CNRS	excusé
DAVID	BENOÎT	CGDD/MIG	excusé
TOUBLANC	MONIQUE	Ecole du Paysage de Versailles	excusée
JOLIVET	SAMUEL	OPIE	excusé